

Jean LORÉDAN. — *La Fontenelle seigneur de la Ligue* (1572-1602). Documents inédits. Paris, Perrin, 1926, in-8° de VIII-284 p. et 10 planches hors-texte. Prix : 15 fr.

Le « Folâtre Guyon » revient sur le tapis. Qui ne sait que le chanoine Moreau surnomme ainsi le redoutable Guy Eder de La Fontenelle, celui qui, de tous les chefs de bande que la Ligue fit éclore en Bretagne, glaça d'épouvante le plus de bourgeois, rançonna le plus de gentilshommes, viola ou laissa violer le plus de femmes, massacra le plus de ruraux, incendia le plus de manoirs, bref emporte la palme ?

M. Jean Lorédan, qui, pour avoir jadis suivi pas à pas Marion la voleuse par les chemins creux de la Cornouaille, s'est pris un peu d'affection pour les hors-la-loi, devait nécessairement se laisser séduire un jour par l'aventureuse et sanglante carrière de ce jeune seigneur hardi, cupide, sentimental et cruel. En effet, aujourd'hui, appuyé sur une documentation très vaste, il nous présente un livre d'aspect fort engageant, dans lequel, à propos et autour de La Fontenelle, il évoque en la peignant au vif, la Basse-Bretagne inquiète et désolée du XVI^e siècle finissant.

Car, sur La Fontenelle même, si l'on voulait s'en tenir à lui, il n'y aurait pas matière à un volume de 284 pages. M. Lorédan se lance à chaque instant dans des voies de traverse, d'ailleurs sans perdre de vue la peu rassurante silhouette, dont la présence jamais oubliée fait l'unité du livre. Ainsi, quoique avec moins d'art, avait procédé M^{me} Baudry. Gardons-nous d'abandonner à l'ombre le travail si consciencieux de cette dernière, ce *La Fontenelle le Ligueur*, où, en somme, se trouvait déjà presque tout qu'il y avait à écrire sur le personnage ⁽¹⁾. M. Lorédan ne le cite pas. On croirait qu'il ne l'a pas connu. Ce n'est pas possible. Il l'a passé sous silence — tout en s'en servant — parce qu'il a trop sacrifié aux préjugés de certains lecteurs : il fallait que le sujet parût tout frais, reposant sur des documents inédits. Ces deux mots fascinateurs, inscrits sur la couverture, font songer à la réflexion, paradoxale seulement en apparence, de Brunetière. « Le véritable inédit, souvent c'est l'imprimé ». M. Lorédan était pourtant de taille à ne pas céder au préjugé du vulgaire.

(1) Voir le *Bulletin* de 1921, n° 2, p. 55-57.

Une comparaison avec M^{me} Baudry ne pouvait lui nuire. Qu'il soit infiniment plus habile qu'elle à pénétrer le passé, surtout à nous le rendre présent, lui seul en doute. Quant à l'inédit — à condition de se rappeler la réflexion de Brunetière — il en a trouvé encore de très appréciables parcelles. Mais, s'il a patiemment travaillé dans les archives, la plupart de ses documents étaient déjà publiés. Veut-on des exemples ? Le choix est embarrassant. Voici le principal : dès qu'on touche à l'histoire de la Ligue en Bretagne, on est entraîné vers la correspondance de Philippe II, autrement dit vers le fonds de Simancas, conservé aux Archives Nationales depuis Napoléon I^{er}. M. Lorédan, qui y fait de fréquents renvois, ne l'a utilisé que d'après les précieux volumes de textes et d'analyses donnés par Gaston de Carné aux Bibliophiles bretons. Néanmoins la très grande majorité de ses références se présentent de manière à donner à croire qu'il a travaillé sur les originaux eux-mêmes. Ce n'aurait pas été inutile de les voir ces originaux, car le dépouillement de Gaston de Carné — lui-même l'avouait — n'est pas complet ; du moins tous les textes, toutes les citations dont M. Loridan fait état, sont là, dans ces deux volumes⁽²⁾. Le reliquat consiste en pièces d'une écriture à ce point cursive que, sans parler des difficultés de langue, le déchiffrement en constitue un exercice de haute voltige paléographique.

Ces réserves, qui ont leur poids, ne touchent pas au fond même du livre, au contenu, à la rédaction. Malgré quelques petites erreurs, dont une, assez grave, relative à la chronologie, pouvait être évitée sans beaucoup de peine⁽³⁾, le travail de M. Lorédan est remarquablement mené, d'une main experte et légère. Nulle longueur, nulle digression inutile ou fatigante. L'intérêt croît régulièrement à mesure que la lecture avance et, si le lecteur parfois s'arrête, c'est pour savourer à loisir tel chapitre, telle page, où, sans que les textes s'en trouvent en rien forcés, respire une poésie discrète et charmante. Le livre serait de premier ordre si l'auteur avait une connaissance plus étendue et plus exacte de ce que j'appellerai avec

(2) A l'exception de deux pièces données par M^{me} Baudry d'après des notes manuscrites de G. de Carné.

(3) L'affaire de Pont-Croix n'est pas de 1596 ou 1597, comme l'avance M. Lorédan ; elle est d'août ou de septembre 1595.

plus de commodité que d'élégance, le milieu historique de son sujet. Il est trop visible que, possédant à fond l'histoire de La Fontenelle, M. Lorédan se borne, pour tout ce qui est du milieu historique, à ce que tout homme cultivé sait, ou croit savoir. Le titre, sans aller plus loin, en témoigne. La Ligue n'est pas une seigneurie; qualifier quelqu'un de « seigneur de la Ligue », c'est se mettre en contradiction avec tous les usages de l'ancienne langue. M. Lorédan s'imagine-t-il que des hommes d'autrefois l'auraient compris quand il parle du « duché d'Armorique », ou encore des « idées catholiques » à quoi se serait « converti » Goesbriant pour garder Coëtfrec ? « Idées catholiques », c'est du vocabulaire tout moderne, au demeurant très impropre dans le cas présent. Ailleurs, le roi d'Espagne n'a jamais été « le très chrétien roi d'Espagne ». « Le très chrétien », c'est le roi de France. Pour les hommes d'autrefois la règle était formelle. A ces remarques, cueillies au hasard, s'en ajouteraient aisément d'autres, concernant les institutions et les usages. Nous n'en noterons qu'une seule : « Le miseur possède aussi ce titre de procureur-syndic ». Non. Les deux fonctions ont pu être exercées de fait, accidentellement, par une même personne, mais elles ne se confondent pas du tout. Et n'était-il pas opportun d'expliquer en quelques lignes la nature des unes et des autres ?

Du point de vue historique la partie la plus neuve du livre est la troisième et dernière, en particulier le récit du procès, dont M. Lorédan éclaire certains aspects grâce à deux pièces d'archives que M^{me} Baudry n'avait pas su découvrir. Très certainement, obstiné fouilleur comme il est, l'essentiel de la procédure ne lui serait pas demeuré introuvable si le dossier n'avait pas été détruit. Aussi peut-on dire que la figure de La Fontenelle nous est aussi bien connue par lui que le permet l'état actuel de la documentation; à moins que des textes nouveaux ne viennent au jour, il n'y a plus à espérer que de menues précisions de détail.

C'est une bonne fortune que de posséder sur des événements si dramatiques deux importants ouvrages. D'autant plus qu'à tout prendre ils ne font pas double emploi. Le mérite du plus récent résulte de recherches un peu plus complètes et d'un récit beaucoup plus agréable. M^{me} Baudry était un travailleur consciencieux; M. Lorédan est un écrivain de talent distingué. Mais enfin, pourquoi donc veut-il laisser croire qu'il nous

introduit en pleine forêt vierge ? Combien il eût été mieux inspiré à se souvenir du mot de Pascal : « Au jeu de paume, c'est la même balle dont joue l'un et l'autre, mais l'un la place mieux ».

En l'occurrence, « l'un » c'est M. Jean Lorédan.

H. WAQUET.

Jean LEMOINE. — *Madame de Sévigné, sa famille et ses amis, d'après des documents inédits. — Les origines. — Enfance et jeunesse.* — Paris, Hachette, s. d. [1926], in-8° carré de VIII-215 p. — Prix : 20 fr.

On veut donc célébrer le troisième centenaire de M^{me} de Sévigné. Or, tout le monde sait que M^{me} de Sévigné est née à Paris le 5 février 1626. Mais comme les ministres et les académiciens ne se déplacent pas facilement en hiver, on a décidé que l'anniversaire de la naissance serait commémoré six mois après, sans doute en août ou en septembre, alors que la jeune Marie de Rabutin avait déjà six mois. A ce compte on aurait pu tout aussi bien le fêter en 1927 ou en 1928.

Nul n'ignore du reste que les centenaires ont pour but de célébrer un mort illustre, mais surtout d'illustrer les vivants qui en prennent l'initiative. Ils font pleuvoir des fleurs sur le défunt qu'on magnifie, mais ils font aussi pleuvoir des distinctions honorifiques sur ceux qui l'organisent. C'est même leur principal résultat.

J'ai comme une idée que si l'on avait demandé à la charmante marquise son avis, elle aurait répondu : Pas de discours, pas de pompe, et surtout pas de pompiers ! Elle qui était la discrétion et la distinction même, elle aurait eu horreur de ces cortèges officiels, de ces estrades, de tout ce battage bruyant si contraire à ses habitudes.

Elle aurait dit : Si vous voulez rappeler mon anniversaire, réunissez-vous sans bruit le soir du 5 février 1926 et relisez quelques-unes de mes lettres. J'ai su de mon vivant qu'elles couraient les salons et plaisaient aux esprits délicats. Elles séduiront encore les lettrés, s'il en reste en vos temps troublés.

Et elle aurait ajouté sans doute : Lisez le joli livre que M. Jean Lemoine vient de faire paraître à mon sujet, il m'a appris des choses que j'ignorais moi-même.